

RÉGIME DES CATASTROPHES NATURELLES EN FRANCE ET ACTUALITÉS

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
MA682	3 h	Bases	Présentiel ou à distance	540,00 €

LIEUX ET DATES :

A distance

[Nous consulter](#)

OBJECTIFS

- Comprendre le cadre juridique et réglementaire des catastrophes naturelles en France.
- Identifier les types de catastrophes naturelles et les enjeux associés.
- Appréhender le processus de déclaration et d'indemnisation des sinistrés.
- Connaître les dispositifs de prévention et de gestion des risques.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Approche très opérationnelle du sujet.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance expérimenté, formateur expert de Eliza by Ifpass

PROGRAMME

- A. Cadre juridique des catastrophes naturelles
 - 1. Définition des catastrophes naturelles selon la loi française
 - 2. Historique des lois et décrets (loi de 1982, loi de 1996, etc.)
 - 3. Rôle de l'État et des collectivités territoriales
- B. Types de catastrophes naturelles
 - 1. Inondations
 - 2. Tempêtes et ouragans
 - 3. Séismes
 - 4. Feux de forêt
 - 5. Glissements de terrain et autres événements (neige, gel, etc.)
- C. Processus de déclaration et d'indemnisation
 - 1. Les étapes de la déclaration de catastrophe naturelle
 - 2. Rôle de la commission des catastrophes naturelles
 - 3. Mécanisme d'indemnisation des victimes (assurances, fonds de solidarité)
 - 4. Étude de cas : analyse d'une catastrophe récente

Validation des acquis :

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Administrateurs
Cadres de l'assurance

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

540,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 01/05/2025 à 10:41